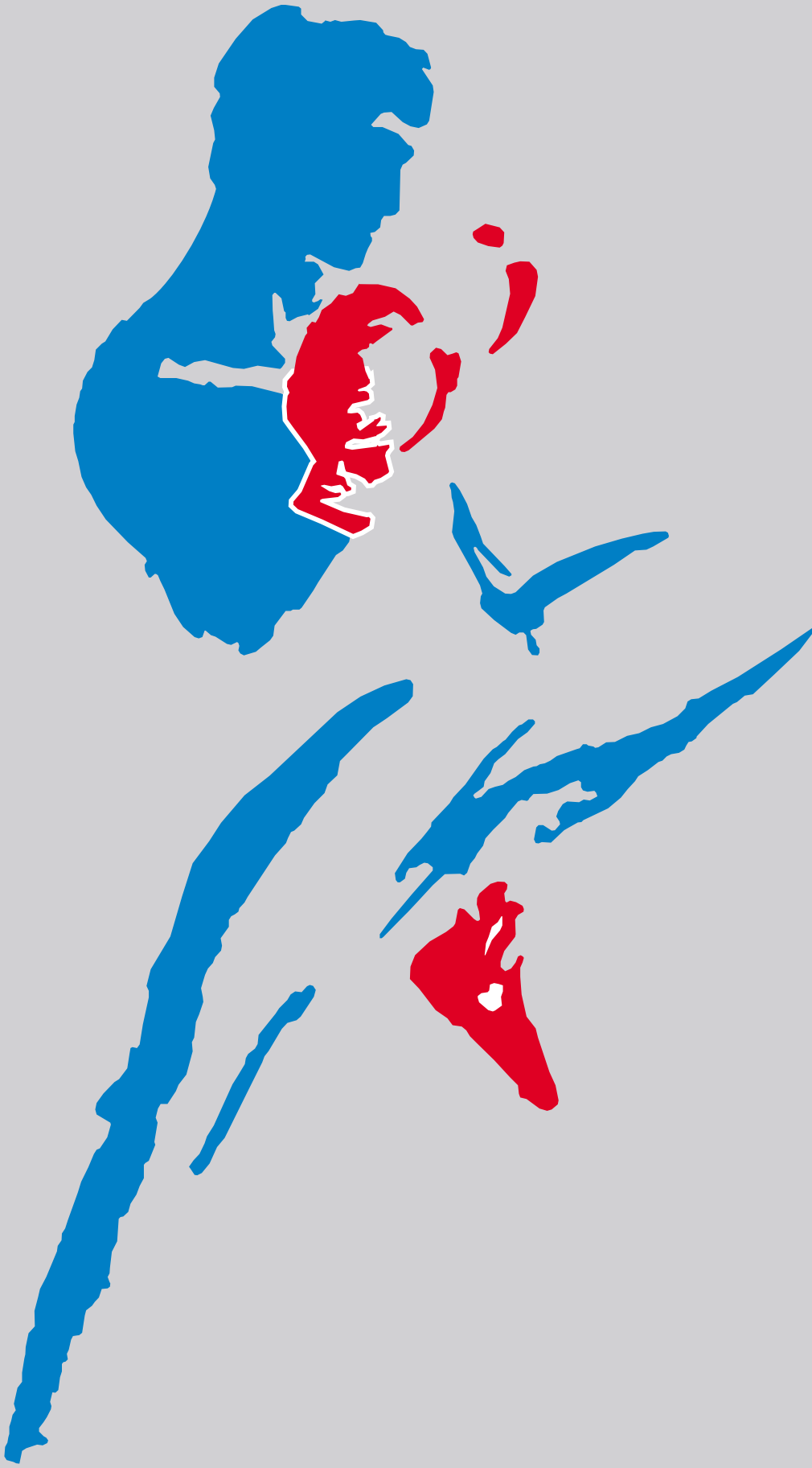




Sommaire

Préambule : **A**

<i>Présentation du cahier :</i>	Page 05
<i>Texte de Jean HOUËL (Président de la FFBFSDA) :</i>	Page 07
<i>Texte de Claude VALADIER (DTN de la FFBFSDA) :</i>	Page 08
<i>Texte de Lucien BATIGNE (Chargé de mission sur le patrimoine BFS) :</i>	Page 09
<i>Texte de Pierre CHAGNE (premier chargé de mission Savate Défense) :</i>	Page 09
<i>Texte de Sylain SALVINI (Président Honoraire) :</i>	Page 09
<i>Texte de la Commission Nationale Savate Défense :</i>	Page 10
<i>Texte de Comte Pierre de BARUZI (Président fondateur) :</i>	Page 10

Historique : **B**

<i>Origines de la Savate Défense :</i>	Page 14
<i>Rénovation de la Savate Défense :</i>	Page 17

Présentation de la Savate Défense : **C**

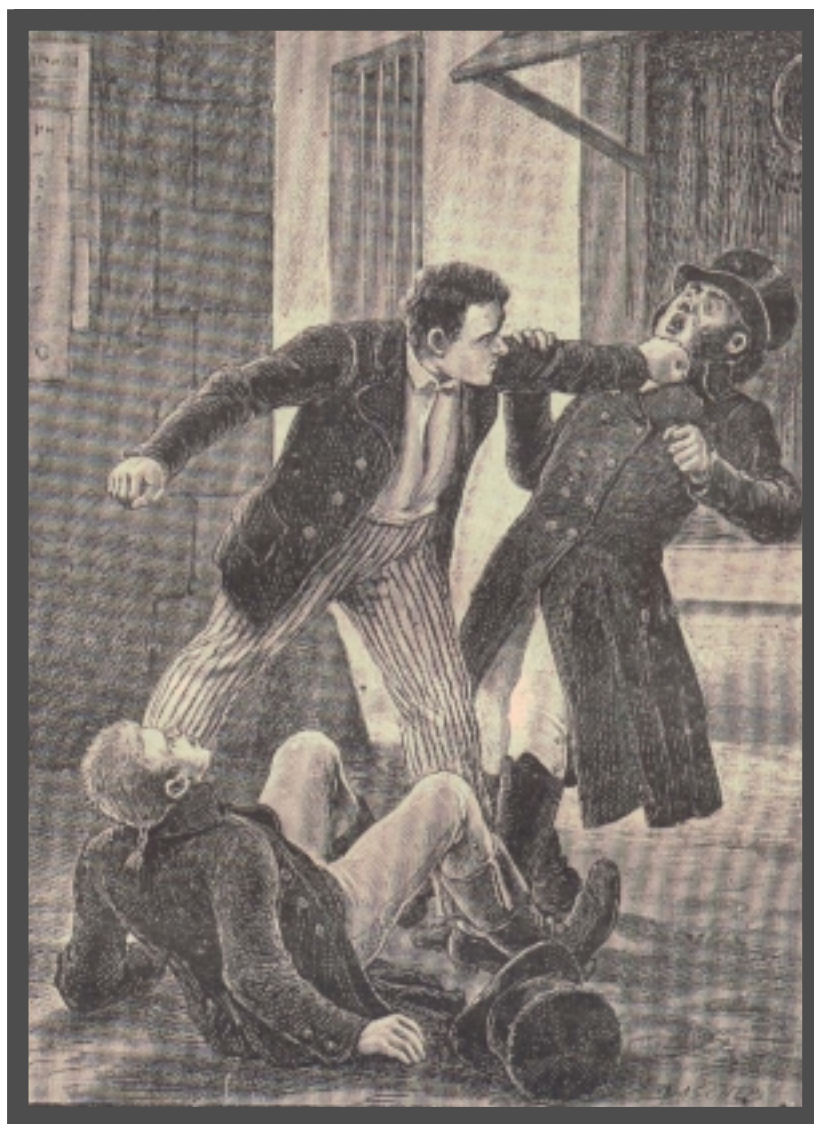
<i>Présentation :</i>	Page 20
<i>Organisation fédérale :</i>	Page 21
<i>Cadre légal :</i>	Page 22
<i>Conditions de pratique :</i>	Page 24

Méthodologie de la Savate Défense : **D**

<i>Nomenclature des techniques de Savate Défense :</i>	Page 28
<i>Progression technique :</i>	Page 39
<i>Le Gant Bleu :</i>	Page 40
<i>Le Gant Vert :</i>	Page 41
<i>Le Gant Rouge :</i>	Page 41
<i>Le Gant Blanc :</i>	Page 42
<i>Le Gant Jaune :</i>	Page 42
<i>Le Gant d'Argent de Savate Défense :</i>	Page 44

Enseigner la Savate Défense : **E**

<i>L'enseignement de la Savate Défense :</i>	Page 48
<i>Le certificat d'Initiateur de Savate Défense :</i>	Page 49
<i>Le diplôme de Moniteur de Savate Défense :</i>	Page 50
<i>Le titre d'Instructeur de Savate Défense :</i>	Page 51



*Vidocq - Notre ami renversa les estaffiers qui le tenaient sous le bras (page 1474)
Grand récit historique par Marc Mario et Louis Delaunay*

Préambule

Ce cahier présente l'ensemble des textes de références concernant l'historique, la définition et les conditions de pratique et d'enseignement de la Savate Défense. Il constitue à ce titre une annexe du cahier N°7 la filière fédérale «formation».

Tous ceux, pratiquants et/ou enseignants, nostalgiques d'une forme de pratique ancestrale à l'origine de la Boxe Française Savate «sportive», et/ou désireux d'élargir l'éventail de leur pratique actuelle vers une forme plus utilitaire à finalité non sportive, pourront trouver dans ce cahier, une réponse à leur attente.

Le contenu de ce cahier est le fruit du travail réalisé à ce jour par la Commission Nationale de Savate Défense. Cet ensemble constitue le fondement de la pratique de la Savate Défense rénovée sur lequel des aménagements à venir trouveront tout naturellement une assise indispensable.

Vous trouverez dans ce cahier trois parties principales :

- **La Savate Défense**
 - Historique
 - Présentation
- **Méthodologie de la Savate Défense**
 - Les techniques de base de la Savate Défense
 - La progression technique (grades de couleurs)
 - Le gant d'Argent Savate Défense
- **L'enseignement**
 - Certificats, Diplômes et Titres Fédéraux

Le Directeur Technique National
Claude VALADIER

Textes de références

Statuts de la FFBFS DA - (Article 1^{er})

L'Association dite «Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Associées» (F.F.B.F.S. et D.A.), fondée en 1965 sous la dénomination du «Comité National de Boxe Française» (C.N.B.F.), ci-après dénommée «La Fédération», a pour objet, en France (dans la Métropole ainsi que dans les Départements et Territoires d'Outre-Mer) :

1. De développer, animer, organiser, contrôler et réglementer la pratique, l'étude et l'enseignement de la B.F. Savate, ainsi que des disciplines qui lui sont associées.

.....

Extrait du bulletin Officiel du Ministère de la Jeunesse & des Sports - N° 11 (fascicule 2) **Arrêté du 24 septembre 1997**

Art. 1er : La Délégation de pouvoir prévue à l'article 17 de la loi du 16 juillet 1984 susvisée est accordée, à compter du 1er janvier 1997 et jusqu'au 31 décembre 2000, aux fédérations sportives désignées ci-après pour la pratique de la discipline sportive ou des disciplines connexes indiquées : ...

Fédération Française de Boxe Française, Savate et disciplines associées : boxe française savate, canne, bâton, savate défense.

...



*Vidocq - Il réussit à enlever son adversaire et à le faire tomber dans le corridor.
(page 1688)*

Grand récit historique par Marc Mario et Louis Delaunay



La Boxe Française Savate, ce n'est pas seulement, loin s'en faut, une simple confrontation sportive codifiée, en un lieu et un espace précis, avec des juges et un arbitre.



*C'est beaucoup plus de cela : c'est aussi également et depuis ses lointaines origines un **«art de se défendre»** par l'utilisation de techniques extrêmement efficaces et variées.*

Un réunifiant ces techniques et en les actualisant, la Fédération ne fait que préserver et enrichir notre patrimoine.

Car enfin, ne l'oublions jamais, la Boxe Française Savate c'est aussi une école de formation morale, de maîtrise de soi, une école de vie.

Jean HOUEL Président de la FFBFS & DA

« Enfin, la Savate Défense devient une réalité fédérale. A la demande du Comité Directeur, un groupe de Recherche et Développement, sous la houlette de Jean-Michel Reymond a en effet élaboré les bases et les principes d'une méthode moderne de Savate Défense. Cette méthode inspirée des techniques issues de notre patrimoine, devrait permettre de séduire de nouveaux publics à la recherche d'une pratique à finalité non sportive. La richesse et la variété des techniques utilisées et l'organisation rationnelle des niveaux de pratiques devraient, sans aucun doute, conquérir l'engouement de ces nouveaux pratiquants.

Dans un marché concurrentiel extrêmement ouvert, ce nouveau produit fédéral vient renforcer notre « fond de commerce », nous ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de développement.

De nouvelles niches de pratiquants pourront donc être prospectées, je pense à deux secteurs en particulier : Le secteur loisir/utilitaire que l'on trouve dans les clubs et les différentes salles de remise en forme et également le secteur des professionnels de la sécurité, notamment la police nationale, la police municipale, l'armée, la gendarmerie, les sociétés de gardiennage etc...

Afin de répondre à une demande importante, il est indispensable de former des intervenants qualifiés ainsi que des experts. Aussi, j'encourage tous les moniteurs et professeurs de Boxe Française Savate à s'engager rapidement sur nos formations spécialisées de Savate Défense.

S'engager sur ce nouveau concept, c'est augmenter notre part de marché et par la même contribuer à créer de nouveaux emplois spécialisés.

Bon courage à tous. »



Claude VALADIER Directeur Technique National.





« Tout ce qui nous est servi en tant que « Arts Martiaux » n'était pas ignoré de nos ancêtres européens. C'est ce que je m'efforce de prouver dans mon feuilleton. Concernant les torsions de poignets, doigts, coudes, pieds, ... J'ai montré cela dans les illustrations « Self défense au 17ème ou au début de l'histoire de la Savate... Même les pressions sur les plexus nerveux étaient connues ... Par exemple l'illustration montrant Fanfan, le bâtoniste, le montre immobilisant un gars en lui pinçant le plexus nerveux, près de l'épaule, dans le trapèze. Si l'on montre une prise cela veut dire que l'on connaît aussi

les autres du même genre.

D'ailleurs, les « orientaux » seraient incapables d'attester des pratiques par des documents plus anciens que les nôtres. Parler de tradition, ce n'est pas un mot sous lequel on peut tout mettre, mais ce n'est pas de l'histoire. »

Sylvain SALVINI

« C'est un lieu commun de parler aujourd'hui de violence et d'agressivité. La presse, la télévision, le cinéma, quotidiennement nous les proposent et certaines revues en font même leur pâture habituelle. Crimes, viols, agressions se multiplient, nos grandes villes deviennent des zones d'insécurité, une jungle dans laquelle il est imprudent de se hasarder à certaines heures du jour ou de la nuit. L'individu cherche alors à assurer sa sauvegarde et à se faire respecter. Il croit trouver dans les disciplines de combat les moyens permettant de pallier son manque d'entraînement et l'absence de réflexes que la vie sociale lui a fait perdre. D'où le développement des arts martiaux dits traditionnels et codifiés (Judo, Karaté, Aï kido, Kendo) et la naissance pléthorique de sous-produits plus ou moins orientaux se targuant d'être la synthèse de toutes les méthodes de défenses et de fournir à ses pratiquants une invincibilité certaine.



Mais il existe dans notre patrimoine sportif national, un sport de combat occidental, lui-même issu de diverses méthodes d'attaque et de défense. En effet, dans son contexte psychosociologique occidental, héritier de techniques ancestrales adaptées à notre tempérament, ce sport remplit toutes les conditions techniques, psychologiques et mentales dévolues aujourd'hui aux méthodes de défense : C'est la Savate Défense. »

Lucien BATIGNE

« Aux origines de la Savate, les méthodes d'attaque et de défense, enseignées par les maîtres savetiers se composaient de tous les coups utilisables au combat de rues : percussions de la tête, des mains, des poings, des avant-bras, des coudes, des genoux, des jambes et des pieds, auxquels venaient s'ajouter des techniques de saisies, de clefs, de ramassements, de passements de jambes ou d'enfourchements, complétés d'immobilisations et de projections.

Du fait de leur terrible efficacité, ses formes techniques dites « anciennes, particulières ou annexes » sont interdites par le règlement fédéral en vigueur actuellement en Boxe Française Savate, bien qu'elles fassent toujours partie de son patrimoine. Les pratiquants y trouveront un style de défense très complet qui, tout en conservant l'aspect éducatif propre à la déontologie de la BFS, permettra à celui-ci de développer son adaptabilité aux situations réelles spécifiques à la défense dans la rue. »



Pierre CHAGNE



«A l'origine, la Boxe Française n'était pas un sport mais une redoutable méthode de combat appelée Savate. Née dans la rue, elle comprenait tous les coups utilisables pour mettre un adversaire hors d'état de nuire. Percussions des mains, des poings et des pieds, de la tête, des avant-bras, des coudes, des genoux, des jambes, mais aussi des saisies, clés, étranglements, projections et immobilisations composaient la Savate et la rendaient terriblement efficace. Sa mutation en sport de compétition (Boxe Française Savate) a conduit à écarter de sa pratique les techniques risquant de nuire à l'intégrité physique des opposants.

A la veille de l'an 2000, la Boxe Française renoue avec ses racines en proposant une version moderne de la Savate : LA SAVATE DEFENSE.»

La Commission Nationale de Savate Défense



« Jamais on a autant parlé de la défense dans la rue... et pour cause. Les protagonistes des différentes disciplines de combats proposent chacun leur spécialité. Les démonstrations conventionnelles qui se présentent, bien répétées en salle, ne sont convaincantes que pour les profanes.

Il semble nécessaire de démystifier la question et de l'examiner à la lumière de sa difficile réalité. Pour savoir se défendre, il ne suffit pas de connaître quelques coups, « même particulièrement efficaces » ; les utiliser à la seconde, sur une sollicitation inattendue, est autre chose. L'homme ou la femme placé soudain devant un attaquant, surgissant de l'ombre, doit avoir les qualités physiques et psychologiques que l'on appelle « sang froid », pour ne pas éprouver l'émotion paralysante qui fait perdre la fraction de seconde qui peut être fatale. Des conditions qui ne sont pas choisies peuvent être défavorables et gêner le mieux entraîné : par exemple : vêtements lourds et amples, sol inégal ou glissant, un adversaire très protégé, ... Malgré ces impedimenta il faut pouvoir instantanément choisir dans son arsenal le coup approprié et une tactique de défense et de contre attaque. Avant même d'enseigner les coups pratiques, l'homme ou la femme doit être préparé par un ensemble d'exercices éducatifs du système nerveux, pour qu'il ait le contrôle de lui-même, conserve son sang froid et agisse instantanément par geste volontaire ou réflexe. Trois principes indispensables pour réussir : Il faut être vif, précis et vigoureux. Cela s'acquiert par un entraînement approprié. La légende du gringalet armé de théorie capable de régler le compte du malabar est une fable à laquelle il est prudent de ne pas croire. Il se trouve que

la Boxe Française, sport de formation de base, développe chez ses pratiquants l'ensemble des qualités essentielles somatiques et psychologiques pour apprendre à se défendre. Le contrôle des membres et la solidité de leurs points d'appuis : les épaules, les abdominaux, la gouttière dorsale ..., permet leur utilisation puissante dans des détente rapides. Le développement harmonieux de l'ensemble musculaire, la souplesse des articulations, l'éducation complète du système nerveux, l'appréciation des distances, assurent le contrôle de soi et la précision des gestes. Cette préparation intégrale qu'offre la Boxe Française permet les enchaînements nécessaires pour poursuivre un combat contrôlé jusqu'à sa conclusion.

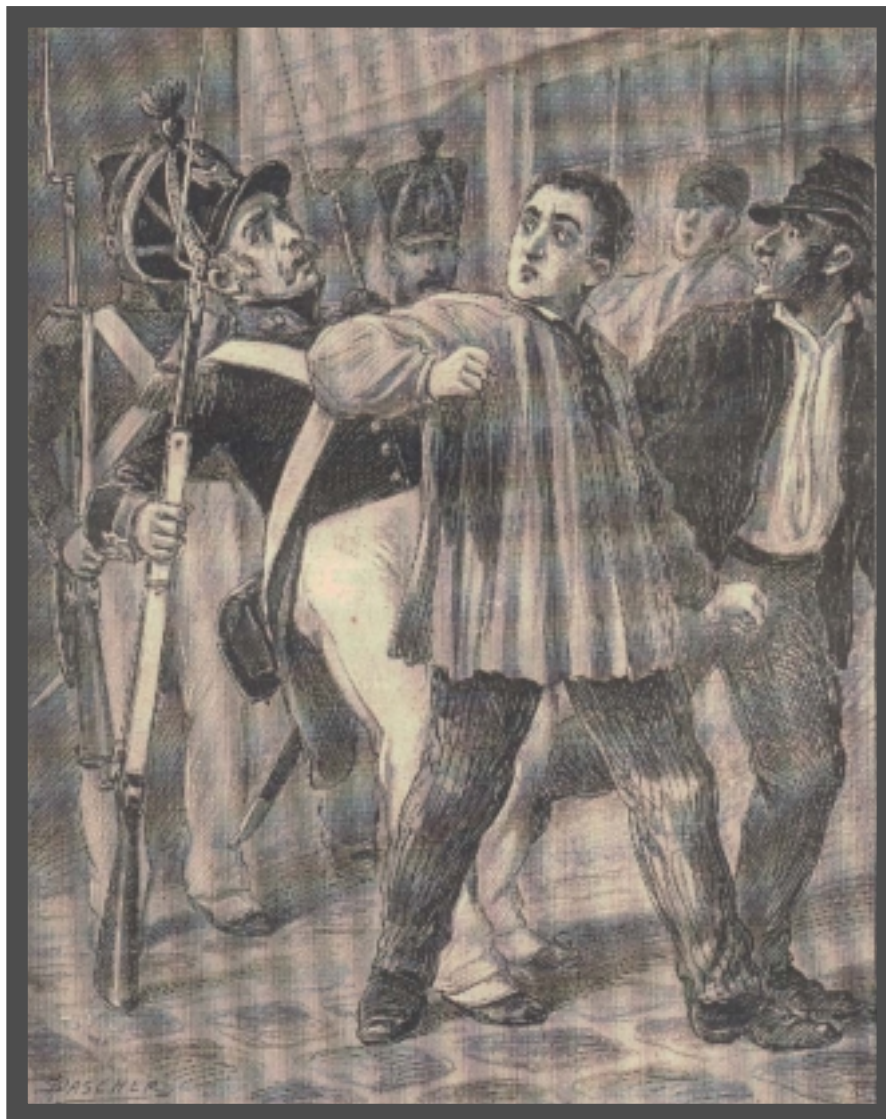
Les qualités éducatives de ce sport exceptionnel constituent la préparation la plus complète à l'art de savoir se défendre. La palette étendue des coups particulièrement efficaces qu'elle met à la disposition de l'homme, l'assurance et l'équilibre lui donnent la confiance en lui-même, facteur de victoire dans tous les combats de la vie. »



Comte P.BAROZZY



Historique de la Savate Défense



D'un coup de coude dans la poitrine, Vidocq renversa le vétéran qui le tenait sous le bras. (page 1988)

Grand récit historique par Marc Mario et Louis Delaunay

Historique

La Savate était déjà connue sous cette dénomination durant la deuxième moitié du 18^{ème} siècle.

On en retrouve d'ailleurs les traces dans la littérature, notamment dans « VIDOCQ-grand récit historique » par Marc Mario et Louis Delaunay.

Ancien bagnard familiarisé avec les us et coutumes et les astuces de la pègre, François Vidocq se serait initié aux techniques de la Savate et du chausson marin alors qu'il était détenu à

la prison de Bicêtre, en suivant les cours de Jean Goupil, dit « le Saint-Georges de la Savate » qu'il connut en prison.

Il exerça une domination absolue sur

les voleurs, bien qu'il fut foncièrement honnête et victime d'une erreur judiciaire.

En effet, « nous sommes en 1797, alors que **François VIDOCQ** qui n'a que vingt-deux ans subit au bagne de Brest, une peine de huit ans de fers, prononcée contre lui par le tribunal criminel de Douai, pour complicité d'un faux, dont il est absolument innocent ».

Il a pour compagnon de cellule un type curieux et redoutable bien connu des Parisiens (originaire de la place Maubeuge) et qui répond au nom de Colo, «c'était un querelleur fini, et il connaissait tous les trucs employés par les bandits qui cherchent à se tuer».

D'abord engagé comme limier à Lyon, Vi-

docq commence une carrière mouvementée dans la police.

Après de longues années passées dans les principales geôles, et après avoir vécu au milieu des bandits et des criminels, il connaît à fond la haute et la basse pègre. Il devient l'incomparable policier que l'on voit aux prises avec les pires brigands, de toutes les classes sociales, ce qui le conduira à occuper le poste de Chef de la Sûreté de Paris jusqu'en 1827.

Ses méthodes particulières souvent à la limite du droit lui permettent alors d'obtenir de belles réussites dans la lutte contre la pègre. L'organisation de la police de l'époque a été fortement influencée par la méthode Vidocq.

Il a mérité sans aucun doute le titre de « roi » des policiers.

Née de la rue et des bas-fonds de Paris, la Savate est devenue grâce à Vidocq et à ses nombreux auxiliaires (anciens compagnons de bagne repentis) une discipline majeure dans la formation au combat de l'ensemble des policiers de la capitale.

La Savate ne serait pas devenue ce qu'elle est aujourd'hui sans les apports successifs des grands maîtres qui ont jalonnés son histoire.

Michel CASSEUX dit « Pisseux », né en 1794 à la Courtille est connu comme le premier Français à avoir recensé et organisé les différentes manières de se battre (qu'il avait observé dans les barrières de Paris, cabarets, bals et bouges fréquentés par une population de bas étage des plus à craindre), dans un traité qu'il appela « l'Art de la Savate ».

Il ouvre une salle à la Courtille et est également le premier à donner des leçons de ce nouveau sport.

On cite comme ayant été de ses élèves : le dessinateur Gavarni, le Duc d'Orléans et



Lord Seymour (dit Milord l'Arsouille) fondateur du « Jockey Club ».

Louis LEBOUCHER, né à Rouen en 1807, est aussi dans les tous premiers à exercer le métier de « savatier ». Installé à Paris dans le quartier du Faubourg-Montmartre « 13 bis, passage Verdeau », il y enseigne une méthode dite « du voyageur » qui permet d'apprendre rapidement à se défendre.



Sa salle est fréquentée par de nombreux hommes célèbres : Théophile Gautier, Pierre Dupont, le grand maître Rossini, etc.

Son enseignement est violent et spontané, « on allait chez lui surtout pour apprendre à se défendre contre les rôdeurs de barrières, ou autres personnages de même acabit.

Il connaissait tous les coups plus ou moins canailles de ces drôles ; il avait contre eux des parades inattendues, des ripostes étonnantes et il vous les apprenait à merveille ». Il a été le promoteur des rentrées violentes, des passéments de jambes, des enfourchements, et la « Savate Défense » s'est largement inspirée de ces techniques.

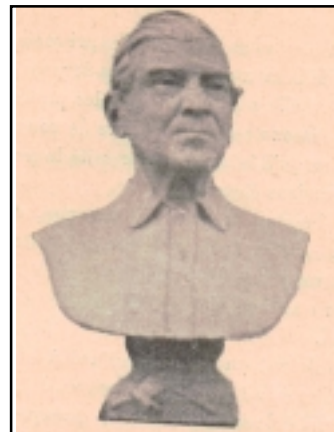
En 1840 dans « Le maître de chausson » Théophile Gautier, grand amateur des soirées de la salle du passage Verdeau, des salles d'entraînement et de rixes, a fait une description remarquable de certaines des techniques utilisées :

« Si votre adversaire court sur vous, vous placez le coup de tête dans l'estomac, vous lui saisissez en même temps les deux jarrets pour le renverser ; quelquefois, comme une arabesque fantastique, comme ces paraphe à main levée que l'on fait au bout d'une page dont on est content, vous le faites passer par-dessus votre tête, et vous



l'envoyez en manière de « fioriture », décrire une parabole derrière vous. »

Charles LECOUR, né en 1808 à Oissery, élève de Casseux imprime les premières marques de civilisation à la Savate. Il a su extraire des techniques de la rue les principes d'une méthode plus scientifique et l'a enrichie (après une expérience personnelle malheureuse face à Owen Swift, un champion de boxe anglaise) de différentes techniques de poings.



Il diffuse son art dans une salle de la rue du Faubourg Montmartre, puis dans le passage des Panoramas.

Alexandre Dumas (père), pratiquant assidu, et élève de Charles Lecour, écrit dans « Filles, lorettes et courtisanes » :

« Charles Lecour commença par enseigner la savate... Il rêvait donc jour et nuit de perfectionner cet art... Il entendit parler de boxe... La boxe est la savate de l'Anglais...

Dans la savate le Parisien avait fait de la jambe et du pied les agents principaux ne considérant les mains que comme arme défensive. Charles Lecour rêva de cette grande entreprise, cette splendide utopie, ce suprême perfectionnement de fondre ensemble la boxe et la savate. »

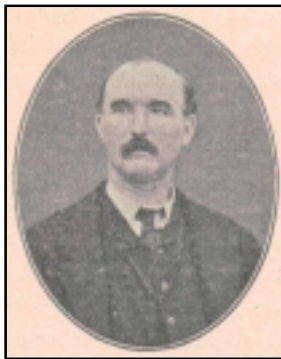


Théophile Gautier, qui a lui aussi fréquenté la salle de Lecour, écrit dans la presse « le 16 août 1847, Monsieur Charles Lecour a réduit en art cette escrime de truands, cette boxe de la cour des miracles... Avec cet art, plus de surprise nocturne ; on peut oublier sa canne, ses pistolets de poche, mais l'on oublie jamais ses jambes ni ses bras... ».

Dans « les Grands Moments du sport » Ed. Larousse 1832 - Charles Lecour invente la boxe française « de la Savate à la science ».

Son frère Hubert, lui succéda en 1848. Epris de musique, Il fut le promoteur des « assauts-concerts ».

Louis VIGNERON, né à Paris en 1827, il ouvre d'abord une salle chez monsieur Rognon marchand de vin, à Paris au coin de



la rue de Crussol et de la rue de Malte au pied des faubourgs de Ménilmontant avant de s'installer au n° 6 de la rue Waux-Hall, dans le 10ème près de la République.

Tireur redoutable, doué d'une force prodigieuse, il fait le spectacle

lors de nombreuses soirées « d'Adresse Française ».

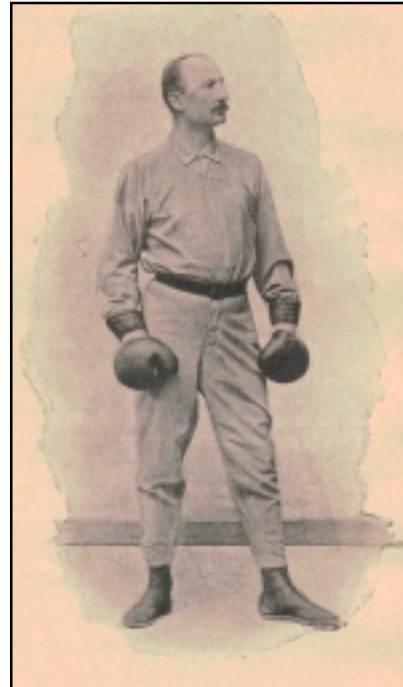
Il se donne également en représentation en réalisant un exercice de foire qui consiste à tirer un coup de canon à partir d'une pièce d'artillerie qu'il portait sur son dos. Cet exercice lui fut fatal le 22 août 1871.

Joseph CHARLEMONT, né à Lesdain (petit village du Nord) en 1839, succède à Louis Vigneron comme champion de Savate après un dernier assaut qu'ils disputèrent le 8 décembre 1867.

Il habite pendant 16 ans au 139 rue de Charonne, une vieille maison à deux étages encore visible, et qui après de multiples interventions de Robert Coquoz vient d'être inscrite à l'inventaire des monuments his-

toriques. Homme de défi, il eut une carrière « sportive » très élogieuse.

C'est à Assas dans le Pas de Calais, en 1862, qu'il commence une carrière d'enseignant



de boxe et de canne auprès du 19^{ème} bataillon de chasseurs. C'est là qu'il met au point une nouvelle méthode apprise lors de son séjour à Paris (avec Charles Lecour).

Engagé activement au côté des Communards, il doit s'exiler à Bruxelles où il

crée une « école ». C'est de Bruxelles qu'il écrit son premier ouvrage.

Il fonde à Paris en 1887 « l'Académie de boxe » implantée à Paris au 24, rue des Martyrs, dans le quartier de Pigalle.

Il publie en 1899, un ouvrage sur la Boxe Française : « La Boxe Française, historique et biographique, souvenirs, notes, impressions, anecdotes ».

Son fils Charles, né en 1862, lui succède jusqu'à sa mort en 1944. Il est rendu célèbre par son combat qu'il remporte contre Driscoll en 1899, alors qualifié de combat du siècle.

Depuis la Boxe Française a continué à évoluer en s'appuyant sur les fondements décrits par Joseph Charlemont et en affirmant une réalité de plus en plus sportive jusqu'à nos jours.

Le renouveau de la Savate Défense.

En revanche, cette évolution sportive, s'est réalisée au détriment d'un nombre important de coups et de techniques.

Le Comité Directeur Fédéral et son président Jean HOUËL, ont décidé en 1994 de remettre au gout du jour une discipline à vocation non sportive, qui puiserait dans son patrimoine les ingrédients nécessaires à sa rénovation, et dont le but serait de développer une méthode moderne pour apprendre à se défendre.

Claude Valadier, le Directeur Technique National a été chargé de ce projet.

Une première approche a été réalisée avec l'aide de Pierre Chagne, spécialiste de Lutte Parisienne et de Boxe Française Savate, et de Lucien Batigne professeur émérite, qui a permis de préciser les orientations fédérales.

C'est ensuite une équipe constituée de Patrick Appino, Eric Quequet, Jean Michel Reymond, Eric Tiersonnier, Brice Vercelot, coordonnée par Christian Pieyre et René Pala qui a élaboré les fondements de la nouvelle méthode dite « Savate Défense ».



Présentation de la Savate Défense

Présentation

La Fédération Française de Boxe Française Savate propose la Savate Défense.

C'est une méthode de défense personnelle évolutive, destinée à rendre rapidement un pratiquant apte à se défendre efficacement en employant des techniques simples.

Inspirée de l'ancienne Savate qui était une redoutable méthode de combat née dans la rue, elle utilise tous les coups frappés possibles ainsi que des saisies, clefs, étranglements et projections.

Ces techniques en font un **«art de combat»** complet et particulièrement efficace.

L'entraînement vise à développer les capacités réactionnelles du pratiquant (homme ou femme) face à une agression.

Ainsi des thèmes de travail sont aménagés de manière à ce que, l'élève construise « sa » Savate Défense en fonction :

- de ses aptitudes physiques
- de la nature de l'agression
- du degré de dangerosité
- du nombre d'agresseurs
- des circonstances environnementales

L'enseignement débute par des situations simples, voire stéréotypées, exécutées de manières amples et relativement lentes, pour évoluer progressivement vers des situations complexes, confrontant l'élève à des attaques libres à vitesse réelle.

Outre le côté technique, la Savate Défense s'attachera à développer la condition physique des pratiquants.

L'accent sera également mis sur l'aspect psychologique. En aménageant des situations stressantes, on recréera ainsi les conditions d'un environnement hostile où le pratiquant apprendra à choisir la solution la plus efficace et la mieux adaptée.

L'ensemble des techniques de Savate Défense seront enseignées sous l'autorité du moniteur habilité, qui attachera une importance capitale pour garantir la sécurité des pratiquants.

La méthode de la Savate Défense.

Elle utilise toutes les techniques de la Boxe Française sportive complétées par des techniques de coups et de prises spécifiques.

L'ensemble de ces techniques a été élaboré en puisant dans le patrimoine de la Boxe Française Savate et en s'inspirant des méthodes développées au 19ème siècle par notamment Messieurs Louis LEBOUCHER, Charles LECOUR et Joseph CHARLEMONT.

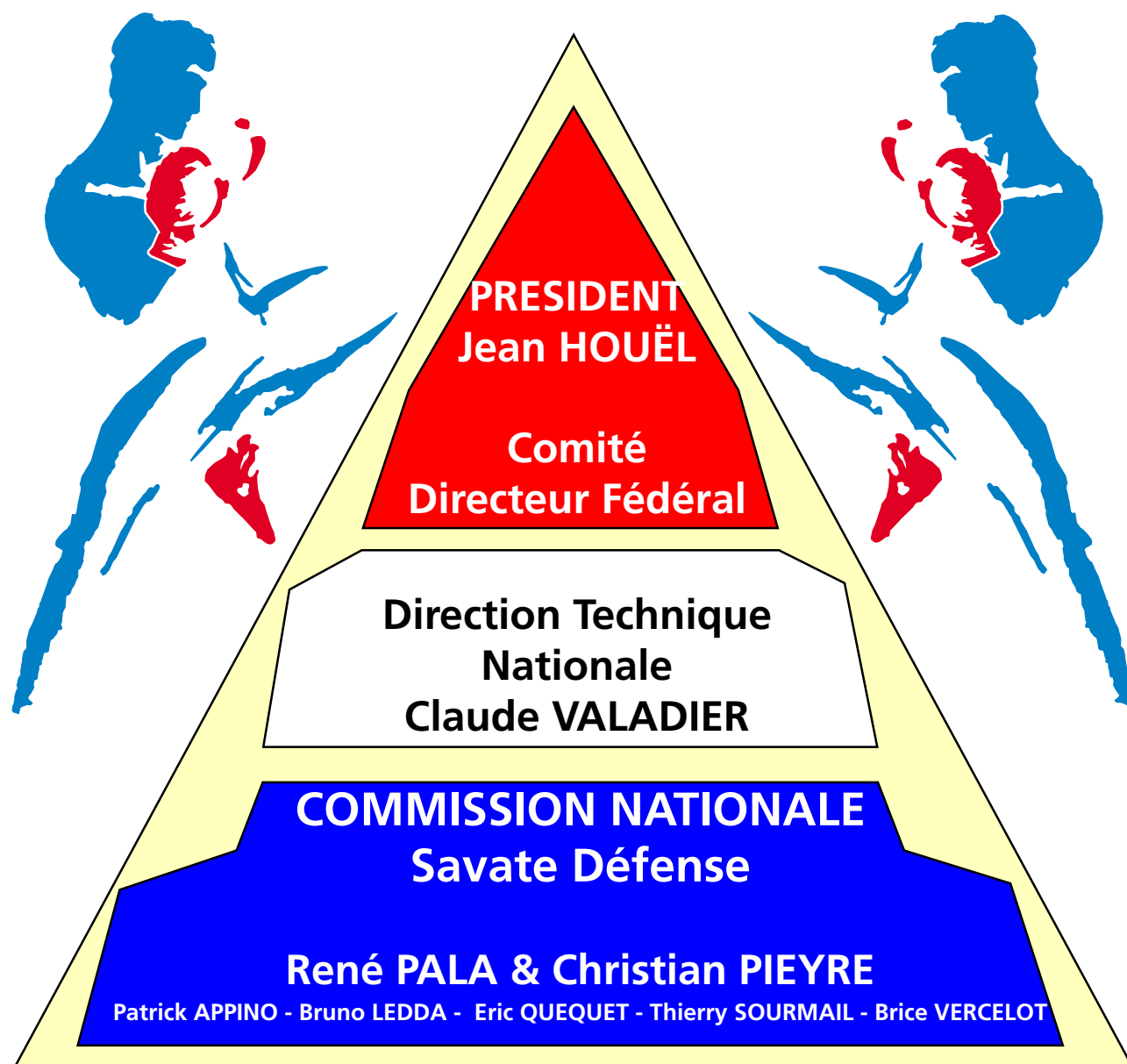
Cette méthode peut être complétée ou modifiée par le Comité Directeur de la FFBFS&DA.

Organisation fédérale

Bien que le Ministère de la Jeunesse et des Sports ait reconnu la Savate Défense comme discipline associée à la FFBFS & DA dans le cadre de la délégation de pouvoir accordée à notre fédération, il n'en est pas moins vrai que la Savate Défense doit être considérée comme discipline complémentaire à la Boxe Française Savate sportive sur laquelle elle doit trouver un appui indispensable à son développement.

Le Comité Directeur de la FFBFS & Da, a, conformément à ses prérogatives, constitué une Commission Nationale intitulée «Commission Nationale de Savate Défense», afin qu'elle coordonne les différents travaux nécessaires à la création et à l'évolution du produit «Savate Défense».

La Direction Technique Nationale est chargée d'organiser la mise en oeuvre du dispositif technique et de formation relatif à la Savate Défense, ainsi que de la gestion du fichier national des diplômes et titres attribués.



Cadre légal

La légitime défense

1 - texte de référence :

nouveau Code pénal : article 122-1 à 122-8 Ordonnance n°45-174 du 2 Février 1945

CODE PENAL

CHAPITRE II - Des causes d'irresponsabilité ou d'atténuation de la responsabilité

Article 122-1 :

N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes.

La personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure punissable ; toutefois, la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime.

Article 122-2 :

N'est pas pénalement responsable la personne qui a agi sous l'empire d'une force ou d'une contrainte à laquelle elle n'a pu résister.

Article 122-3 :

N'est pas pénalement responsable la personne qui justifie avoir cru, par une erreur sur le droit qu'elle n'était pas en mesure d'éviter, pouvoir légitimement accomplir l'acte.

Article 122-4 :

N'est pas pénalement responsable la personne qui accomplit un acte prescrit ou autorisé par des dispositions législatives ou réglementaires.

N'est pas pénalement responsable la personne qui accomplit un acte commandé par l'autorité légitime, sauf si cet acte est manifestement illégal.

Article 122-5 :

N'est pas pénalement responsable la personne qui, devant une atteinte injustifiée envers elle-même ou autrui, accomplit, dans le même temps, un acte commandé par la nécessité de la légitime défense d'elle-même ou d'autrui, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité

de l'atteinte.

N'est pas pénalement responsable la personne qui, pour interrompre l'exécution d'un crime ou d'un délit contre un bien accompli un acte de défense, autre qu'un homicide volontaire, lorsque cet acte est strictement nécessaire au but poursuivi dès lors que les moyens employés sont proportionnés à la gravité de l'infraction.

Article 122-6 :

Est présumé avoir agi en état de légitime défense celui qui accomplit l'acte :

- 1) Pour repousser, de nuit, l'entrée par effraction, violence ou ruse dans un lieu habité;
- 2) Pour se défendre contre les auteurs de vols ou de pilotages exécutés avec violence.

Article 122-7 :

N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace.

Article 122-8 :

Les mineurs reconnus coupables d'infractions pénales font l'objet de mesures de protection, d'assistance, de surveillance et d'éducation dans les conditions fixées par une loi particulière.

Cette loi détermine également les conditions dans lesquelles des peines peuvent être prononcées à l'encontre des mineurs âgés de plus de treize ans.

2 - Commentaires

Légitime défense des personnes (122-5)

est déclarée responsable pénalement la personne qui, devant une atteinte injustifiée, soit contre elle-même soit contre autrui, sur le champ accomplit un acte commandé par la nécessité de la légitime défense, sauf s'il y a disproportion entre les moyens de défense employés et la gravité de l'atteinte.

Nécessité actuelle de défense

C'est en effet le besoin impératif, la nécessité actuelle, sur le champ de se défendre ou de défendre autrui. Il est donc nécessaire que le danger soit actuel, imminent (se défendre pour des faits antérieurs ne serait pas de la légitime défense mais de la vengeance).

De même, il n'est pas possible de se défendre contre un danger futur, chacun ayant la faculté, à tout moment, de se placer sous la protection de la puissance publique.

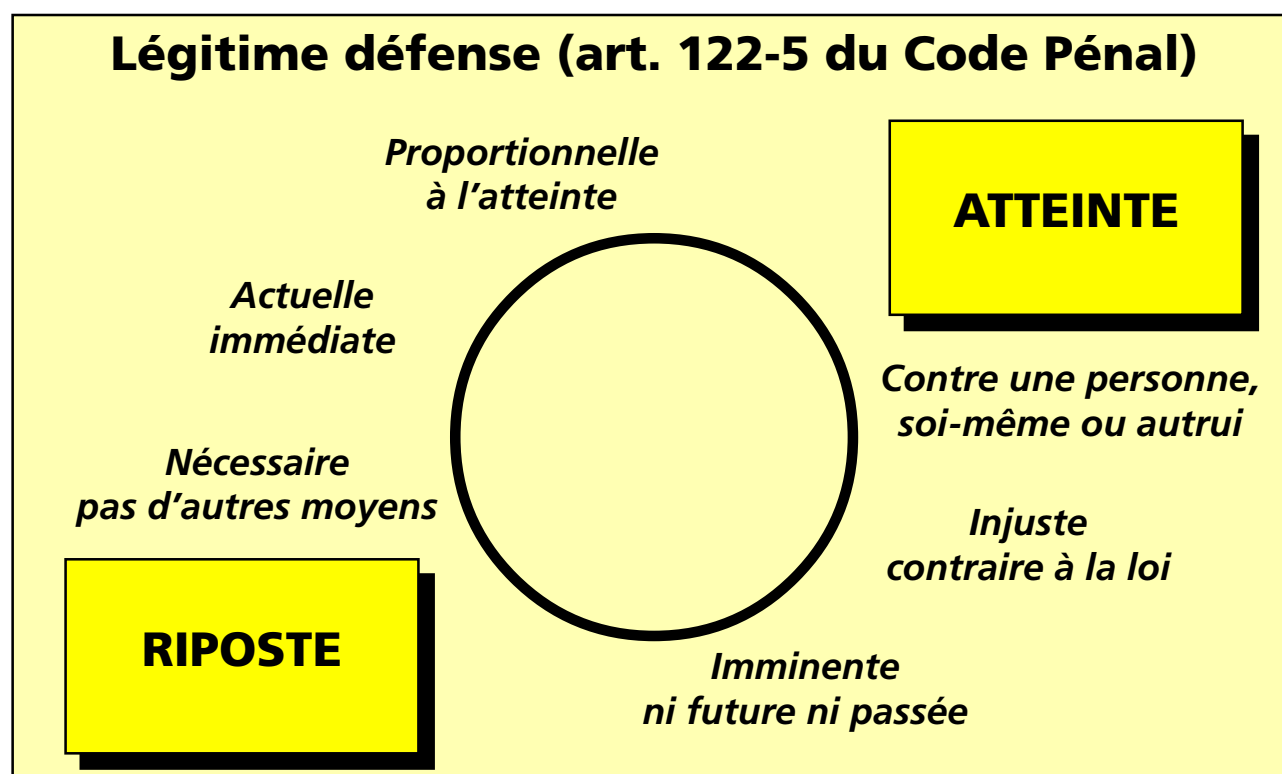
La Défense de soi-même ou autrui

Il est prévu, dans le cadre de la légitime défense que l'on peut se défendre soi-même ou autrui et donc porter secours à toute personne injustement agressée.

Riposte proportionnelle atteinte

Se trouver en état de légitime défense ne signifie pas que le droit de se défendre soit sans limites. Il faut au contraire agir dans les limites de la nécessité actuelle de se défendre. Il doit y avoir une proportion entre l'acte de riposte et celui de l'atteinte. Cette atteinte injuste doit être portée avec un objet capable de procurer des blessures graves sans qu'il s'agisse forcément à chaque fois d'une arme à feu (couteau, barre de fer, bâton, arme blanche). Élément important à prendre en compte et à analyser sur le terrain.

3 - Législation



Légitime défense des biens (122-6)

Infraction contre un bien mobilier ou immobilier

Acte de défense (2 cas assimilés)

- circonstance de nuit

Entrée par effraction, violence ou ruse dans un lieu habité

(maison, dépendance, chambre d'hôtel, camping car, caravane, bureau, tente, voiture aménagée)

- vols et pillages exécutés avec violence (plusieurs voleurs ligotent et maltraitent leurs victimes)

Il convient de connaître les techniques nécessaires à une riposte judicieuse. D'où la nécessité de l'apprentissage de techniques de Self Défense.

La Savate Défense est l'illustration parfaite des moyens dont dispose une personne pour se défendre.

Conditions de pratique

Age

L'âge minimum autorisé pour la pratique de la Savate Défense a été fixé à **16 ans** révolus.

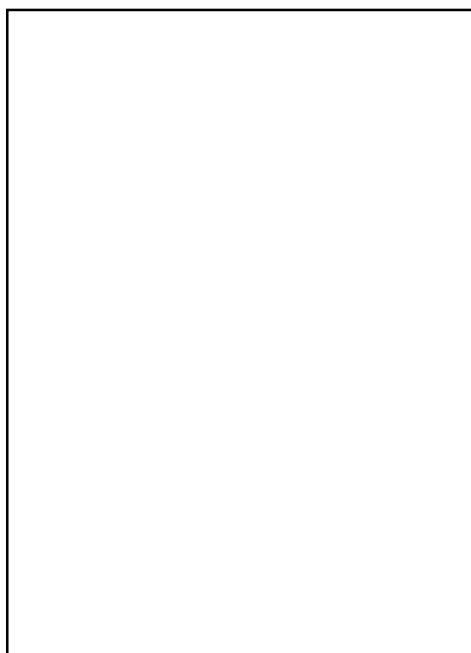
Installation

De manière générale, la Savate Défense peut être pratiquée sur différents types de revêtements de sols, et il appartient à l'enseignant d'adapter sa pédagogie en fonction de la dureté du sol.

Les conditions matérielles adaptées à la pratique et à l'enseignement de la Boxe Française Savate permettent également la pratique et l'enseignement de la Savate Défense. Toutefois, il est indispensable de disposer d'un équipement type «tapis de lutte» ou «tatami de judo» pour aborder les techniques de Savate Défense autorisant les chutes au sol.

Equipement

L'équipement conseillé pour la pratique de la Savate Défense est constitué de :



Tenue :

La tenue vestimentaire de Savate Défense est mixte.

Elle est constituée d'une tenue de base de type «tenue de Boxe Française Sportive», autorisant une «coupe» corsaire ou «cycliste».

Cette tenue de base peut être complétée par une tunique en toile forte, avec manches trois/quart et col en V renforcé, dénommée «Bourgeron».

Pour des raisons de sécurité ce vêtement ne comportera aucune fermeture (boutons, fermeture éclair, ...).

Protections :



Gants : ils devront être en cuir ou d'une matière similaire, avec un rembourrage placé sur la tête des métacarpiens, et d'un type laissant la main libre pour permettre les saisies.



Coquille : rigide, bordures de caoutchouc d'une surface couvrant au minimum le triangle génital.

Protège-dents : modèle moulable en matière souple



Chaussures : les chaussures doivent être d'un modèle homologué (FFBFSDA), correspondant à la définition réglementaire de la Chaussure de Boxe Française Savate de compétition (voir cahier N°8 - E - 13-3-3).



Clubs

La Savate Défense peut être pratiquée dans tous les clubs de Boxe Française Savate affiliés à la FFBFSDA et disposant d'un enseignant qualifié (moniteur de Savate Défense).



Méthodologie de la Savate Défense



Les membres supérieurs

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

MUSETTE

Coup porté avec la paume de la main, décrivant une trajectoire rectiligne ascendante ou descendante dans un plan frontal.



COUP DE POING CIRCULAIRE

Coup porté avec l'intérieur du poing selon une trajectoire circulaire dans un plan horizontal ou oblique.



MANCHETTE

Coup porté avec l'avant-bras selon une trajectoire circulaire dans un plan horizontal ou oblique (main ouverte ou fermée).





TECHNIQUES

Les membres supérieurs

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

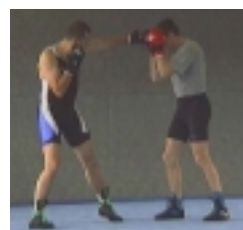
REVERS DE POING

Coup porté avec le dos de la main fermée ou ouverte selon des trajectoires multiples.



MARTEAU

Coup porté avec le dessous du poing (éminence hypothénar) selon des trajectoires multiples.



TRANCHÉ

Coup porté avec la main ouverte (éminence hypothénar) selon des trajectoires multiples.



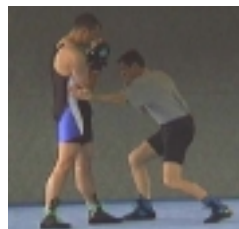


Les membres supérieurs

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

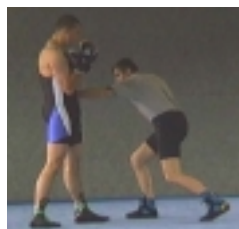
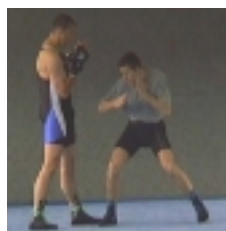
BAFFE

Coup porté avec l'intérieur de la main selon une trajectoire circulaire dans un plan horizontal ou oblique.



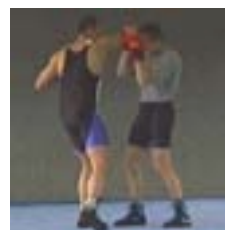
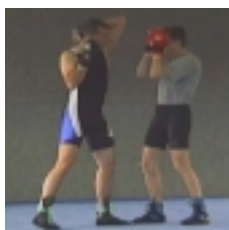
REVERS DE BAFFE

Coup porté avec l'extérieur de la main selon une trajectoire circulaire dans un plan horizontal ou oblique.



COUP DE COUDE

Coup porté avec le coude selon des trajectoires multiples.





TECHNIQUES

Les membres inférieurs

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

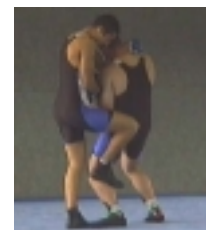
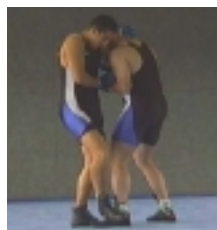
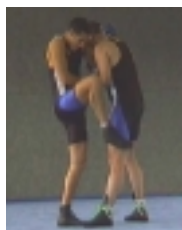
FOUETTÉ VERTICAL

Coup porté avec la pointe ou le dessus du pied (passant par une phase d'armé) décrivant une trajectoire ascendante dans un plan vertical



CHASSÉ DESCENDANT

Coup porté avec la semelle ou le talon de la chaussure passant par une phase d'armé respectant le principe de piston



COUP DE PIED DIRECT

Coup ascendant balancé porté avec la pointe ou le dessus du pied dans un plan vertical ou oblique



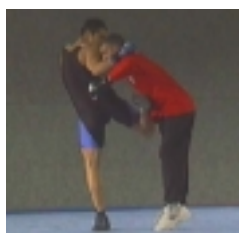


Les membres inférieurs

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

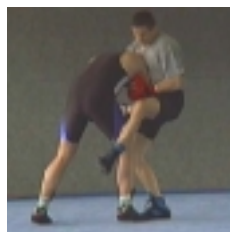
AILE DE PIGEON

Coup porté avec le bord externe de la chaussure par un balancé de la jambe autour de l'axe du genou.



COUP DE TALON

Coup porté avec le talon sur la face postérieure du corps ou des membres inférieurs



FOUETTÉ À L'ITALIENNE

Coup porté avec la jambe avant ou arrière avec la pointe ou le dessus du pied dans une trajectoire intérieure oblique.





TECHNIQUES

Les membres inférieurs

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

COUP DE PIED DE MULE

Coup porté avec la semelle ou le talon dirigé vers l'arrière, exécuté sans phase d'armé en ramenant la jambe sur la cuisse.



BALANCÉ ARRIÈRE

Coup porté avec la semelle ou le talon dans une trajectoire ascendante, exécuté sans phase d'armé, respectant le principe du balancier.



CHASSÉ ARRIÈRE

Coup porté avec la semelle ou le talon dirigé vers l'arrière, exécuté dans une trajectoire ascendante avec une phase d'armé respectant le principe du piston.





Les membres inférieurs

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

REVERS INTÉRIEUR

Mouvement de circumduction de l'extérieur vers l'intérieur, le membre inférieur est tendu et la frappe s'exécute avec la face interne de la chaussure.



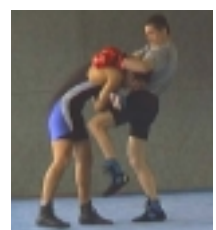
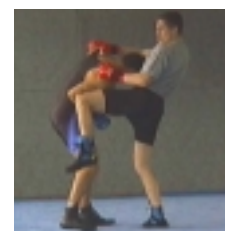
REVERS VERTICAL

Mouvement de circumduction de l'extérieur vers l'intérieur, le membre inférieur est tendu et la frappe s'exécute avec le talon dans une trajectoire ver-



COUP DE GENOU

Coup porté avec le genou selon des trajectoires multiples.





TECHNIQUES

Complémentaires

Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.

SAISIE DE JAMBES (par enroulement)

Action qui consiste à décaler pour saisir le membre inférieur qui frappe par une action d'enroulement ascendant ou descendant du bras autour de la jambe.



SAISIE DE JAMBES (en cuillère)

Action qui consiste à saisir le pied qui frappe par un blocage réalisé en ramenant l'avant-bras sur le bras (avec ou sans décalage) pour provoquer un déséquilibre.



CLEF DE BRAS

Action qui consiste à exercer une contrainte articulaire sur une ou plusieurs articulations du membre supérieur de l'adversaire (poignet, coude, épaule), dans le but de le neutraliser.



CLEF DE JAMBE

Action qui consiste à exercer une contrainte articulaire sur une ou plusieurs articulations du membre inférieur de l'adversaire (cheville, genou, hanche), dans le but de le neutraliser.

Complémentaires

*Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.*





TECHNIQUES

Complémentaires

*Images réalisées
à partir
d'une capture
vidéo.*

COLLIER DE FACE

Action qui consiste à se saisir du «bras avec le cou» de l'adversaire par un ceinturage réalisé avec les deux bras par un mouvement descendant.



COLLIER DE COTÉ

Action qui consiste à se saisir du «bras avec le cou» de l'adversaire par un ceinturage réalisé avec les deux bras par un mouvement ascendant.



COLLIER ARRIÈRE

Action qui consiste à se saisir du «bras avec le cou» de l'adversaire par un ceinturage réalisé avec les deux bras par un mouvement ascendant réalisé avec un enroulement autour de l'adversaire.





Progression technique de la Savate Défense

La progression technique

La progression technique fédérale a été conçue dans le but d'organiser de manière cohérente et méthodique l'apprentissage de la Savate Défense.

Les choix techniques retenus visent à privilégier la progression du tireur dans la gestion de différents types d'agression, tout en respectant des principes techniques autorisés.

La progression technique des pratiquants est validée sur une échelle graduelle qui va du gant bleu au gant d'argent, selon l'ordre suivant, correspondant à quatre grandes périodes de pratique :

Initiation : Gant Bleu - Gant Vert

Perfectionnement : Gant Rouge - Gant Blanc

Maîtrise : Gant Jaune

Expertise : Gant d'Argent «Savate Défense»

Délivrance des grades techniques correspondant aux trois premières périodes

Les gants de couleur (Bleu, Vert, Rouge, Blanc et jaune) sont délivrés par un jury composé d'au moins deux enseignants de SD titulaire au minimum du diplôme fédéral de moniteur de Savate Défense.

Exceptionnellement, ils pourront être délivrés par le moniteur de Savate Défense responsable du club.

L'évaluation est réalisée à partir d'une grille fédérale type, selon le déroulement suivant :

Première partie : Technique /15

Le candidat est évalué sur trois consignes techniques extraites du catalogue du grade concerné.

Le candidat dispose d'une durée de trente secondes par technique pour démontrer son niveau de compétence.

Le mode de sélection des techniques est laissé à l'appréciation du moniteur responsable.

Deuxième partie : Assaut à thèmes /10

Le candidat réalise un assaut d'une durée de une minute et d'après le ou les thème(s) proposé(s) par le jury (thèmes correspondants au niveau de maîtrise exigé pour le grade concerné).

Les modalités du choix du partenaire sont laissées à l'appréciation du jury.

Troisième partie : Assaut libre /10

Le candidat réalise avec le partenaire de son choix une démonstration libre de deux minutes au maximum.

L'obtention du grade est acquise à partir de la note totale de **20/35**.



GANT BLEU

«Je ne suis pas touché et je touche»

SUR ATTAQUE	ORGANISATION DEFENSIVE	RIPOSTE	Assaut à thème
Je sais faire :			Je sais :
• Coups de poings circulaires	Parades simples	Musette	- réagir en actions simples sur attaques simples
		ou	
• Coups de pieds circulaires		Baffe	- organiser ma défense à l'aide de parades simples
	et/ou	ou	
• Coups de pieds directs		Coups de pieds	- organiser ma défense à l'aide d'esquives simples
		ou	
• Poussées de face	Esquives simples	Coups de poings circulaires	



GANT Vert

D

«Je ne suis pas touché et je touche»

SUR ATTAQUE	ORGANISATION DEFENSIVE	RIPOSTE	Assaut à thème
Je sais faire :			Je sais :
• Coups de poings directs	Parades chassées et/ou	Revers de poing et/ou	- adapter ma riposte à l'attaque
• Coups de pieds	Esquives partielles et/ou	Musettes et/ou	- chuter et m'organiser au sol
	Esquives totales et/ou	Marteaux et/ou	- organiser ma défense à l'aide de parades et/ou d'esquives
• Poussées	Chutes et/ou	Baffes et/ou	
• Saisies	Organisation au sol	Coups de pied	



GANT Rouge

«Je ne suis pas touché et je touche»

SUR ATTAQUE	ORGANISATION DEFENSIVE	RIPOSTE	Assaut à thème
Je sais faire :			Je sais :
• Coups de poing	Parades ou Esquives et/ou	Baffes et/ou	- organiser ma défense en mettant en place des parades et/ou esquives et en utilisant les décalages et débordement
• Coups de pied	Saisies de jambe et/ou	Musettes et/ou	- contrôler mon adversaire par la saisie d'un membre inférieur
• Baton		Coups de pied et/ou de poing	- utiliser toutes les techniques de riposte intégrées
	Chutes	et/ou	
• Saisies	et/ou	Swings	
	Organisation au sol	Fouetté vertical ou italien	



GANT BLANC

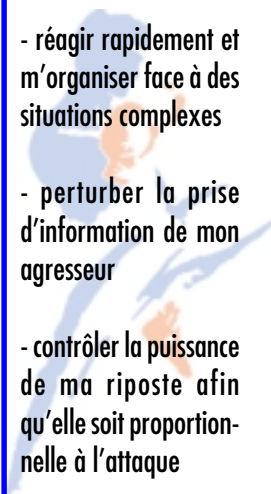
«Je touche avant d'être touché»

SUR ATTAQUE	ORGANISATION DEFENSIVE	RIPOSTE	Assaut à thème
Je sais faire :			Je sais :
• Ceintures avant/arrière	Parades et/ou Esquives	Manchettes	 - anticiper sur les attaques de mon agresseur - riposter en utilisant des techniques variées
	suivi de	et/ou Tranchés	
• Coups de pied	saisies	et/ou Chassés descendants	
	et/ou	et/ou Coups de pied de mule	
• Baton	Balayages	et/ou Ailes de pigeon	
	et/ou	et/ou Amenés au sol	
• Coups de genou	Saisies	et/ou Coups de talon	



GANT JAUNE

«Je touche avant d'être touché»

SUR ATTAQUE	ORGANISATION DEFENSIVE	RIPOSTE	Assaut à thème
Je sais faire :			Je sais :
• Colliers	Neutralisation	Coups membres supérieurs	 - réagir rapidement et m'organiser face à des situations complexes - perturber la prise d'information de mon agresseur - contrôler la puissance de ma riposte afin qu'elle soit proportionnelle à l'attaque
	suivi de	et/ou	
• Coups de pied et/ou de poing	saisies	Coups membres supérieurs	
	et/ou	et/ou	
• Couteau	Coups d'arrêt	Clefs de bras et/ou de jambes	
	et/ou	et/ou	
• Coups de coude	Parades et/ou Esquives	Colliers	



***Le Gant
D'Argent***

de

***Savate
Défense***

GANT D'ARGENT

Préambule

Le «**Gant d'Argent de Savate Défense**» est délivré lors de sessions d'examen organisées par la FFBFSDA à partir du niveau régional. Les sessions d'examens sont placées sous la responsabilité des Délégués Techniques Fédéraux habilités Savate Défense.

Les candidats à cet examen doivent remplir les conditions préalables suivantes :

- Etre licencié à la FFBFSDA depuis deux saisons au minimum et avoir acquitté son droit d'inscription.
- Etre titulaire du Gant d'Argent Technique 1er degré de Boxe Française Savate
- Etre titulaire du Gant Jaune de Savate Défense

Les résultats seront enregistrés sur des bordereaux fédéraux spécifiques et transmis sous la signature du délégué technique responsable au siège de la Fédération afin d'y être enregistré sur un fichier national.

Son programme d'examen se compose de :

A) - Technique imposée /30 points

Le candidat tirera au sort trois enchaînements sur les quinze enchaînements proposés sur les tableaux ci-après.

B) - Assaut à thème /30 points

Pendant une durée d'une minute le candidat doit démontrer ses capacités de réaction et d'organisation défensive sur un adversaire qui l'attaque en utilisant deux des thèmes d'attaque proposés (voir liste ci-dessous).

Le candidat à l'examen tirera au sort un premier thème d'attaque dans le groupe A et un deuxième thème dans le groupe B.

Thèmes d'attaque (groupe A) :

- Attaque aux poings
- Attaque aux pieds

Thèmes d'attaque (groupe B)

- Attaque avec saisie
- Attaque au bâton
- Attaque au couteau

C) - Démonstration technique /20 points

Le candidat devra démontrer une ou plusieurs techniques du répertoire de la Savate Défense. Le choix de ces techniques sera laissé à l'appréciation du jury.

Le «Gant d'Argent de Savate Défense» sera attribué aux candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 50 sur 80.



Tableau 1/2

Enchaînements imposés

Savate Défense

Enchaînements	Sur attaque en :	Exécuter :
1	Direct bras avant figure	Parade plus saisie du bras Coup de coude bras arrière Revers de poing même bras ► Le bras est toujours maintenu Coup de genou jambe avant Chassé bas même jambe
2	Coup de poing circulaire Bras arrière figure	Parade bloquée Saisie du bras par enroulement Verrouillage nuque ► Retrait Coup de pied arrière Coup de pied bas jambe arrière
3	Coup de poing circulaire Bras arrière figure	Plongeon Collier de face Coup de genou Amené au sol Pince
4	Direct bras arrière figure	Parade chassée Esquive oblique avant Paume de la main coquille Fouetté court jambe avant Fouetté vertical coquille même jambe
5	Revers figure bras avant	Parade bloquée bras avant Coup de poing marteau bras arrière biceps Coup de coude bras avant
6	Fouetté jambe arrière ligne médiane	Saisit de la jambe Amène au sol en effectuant un fauchage Clé de jambe
7	Chassé frontal ligne médiane	Passé dessous avec la jambe opposée Fouetté vertical coquille Coup de genou Coup de coude ou uppercut



Tableau 2/2

Enchaînements imposés

Savate Défense

Enchaînements	Sur attaque en :	Exécuter :
8	Fouetté bas jambe arrière	Parade bloquée Coup de poing circulaire bras arrière Coup de coude bras arrière Coup de coude ascendant bras avant
9	Fouetté médian jambe arrière	Départ chassé tournant jambe arrière Saisie de la jambe par enroulement jambe Amené au sol Clé de jambe
10	Fouetté vertical jambe arrière	Blocage intérieur jambe avant Fouetté vertical coquille même jambe Fouetté court jambe arrière bas Fouetté bas jambe avant
11	Saisie des épaules à deux mains	Lève les deux coudes Frappe nuque et saisit Coup de Genou Décalage et balayage
12	Saisit le poignet droit main gauche	Crochet biceps Coup de coude même bras Fouetté vertical jambe avant
13	Saisit la jambe sur un coup de pied circulaire médian	Coup de la main bras côté jambe libre Saisie nuque à deux mains Coup de genou sauté jambe libre
14	Collier de côté	Libère l'épaule en portant un coup coquille Jambe en barrage et poussée avec le bras libre <u>Au sol</u> : Etranglement avant bras Coup de poing marteau autre bras
15	Tentative de saisie à bras le corps	Recul du bassin Bras tendu prenant appui sur épaule B Coup de genou jambe arrière Fouetté court même jambe Fouetté court jambe avant



Enseigner

la

***Savate
Défense***

L'enseignement de la Savate Défense

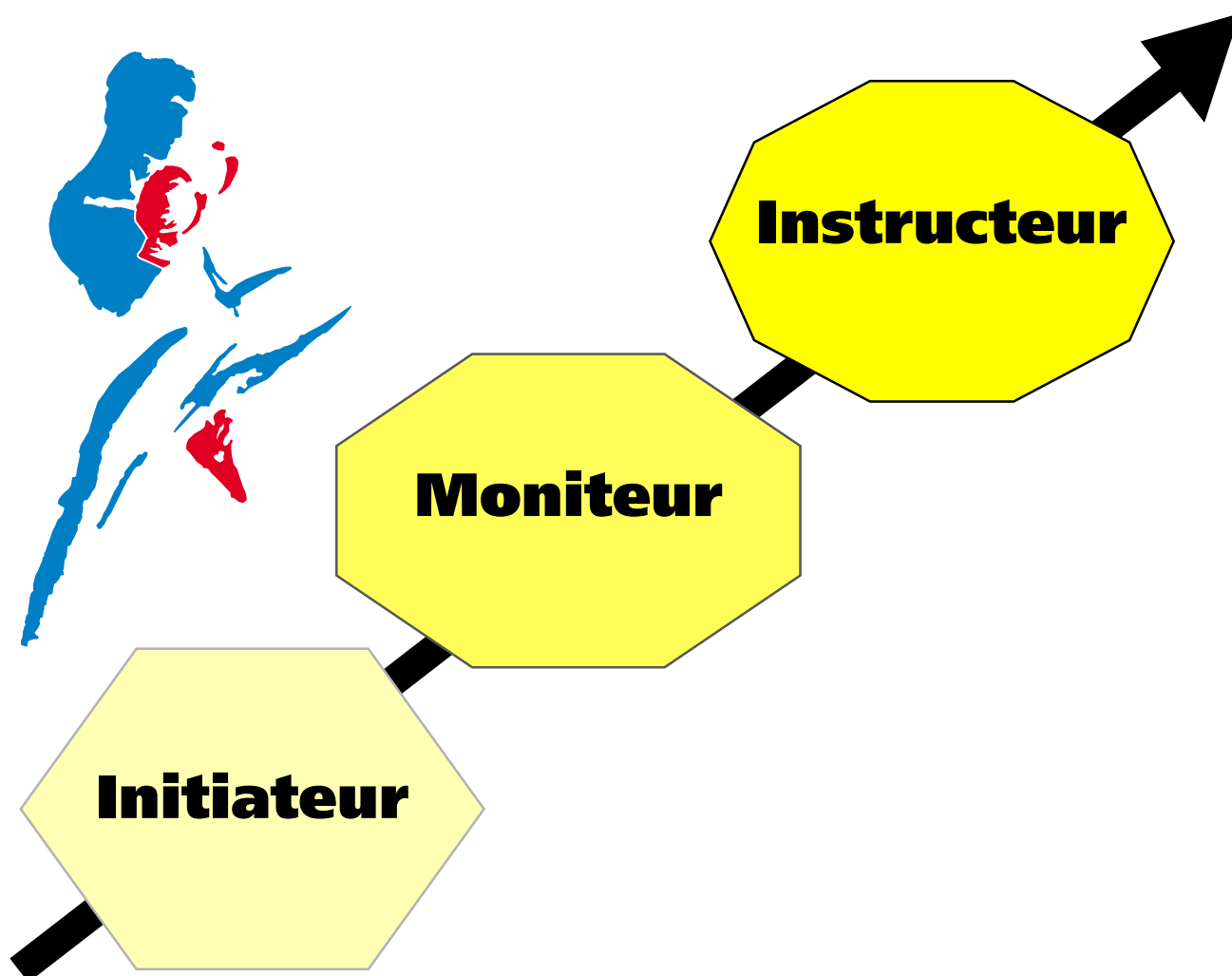
Principe

L'enseignant de Savate Défense est un enseignant de Boxe Française qui a obtenu une qualification pédagogique complémentaire l'autorisant à enseigner la Savate Défense.

Les qualifications pédagogiques de Savate Défense sont de trois niveaux :

- Initiateur de Savate Défense
- Moniteur de Savate Défense
- Instructeur de Savate Défense

Les conditions et modalités d'obtention de ces qualifications ainsi que les prérogatives qui y sont attachées sont définies dans les tableaux ci-après.



INTITULE	CERTIFICAT D'INITIATEUR Savate Défense
PREROGATIVES	Animer sous la responsabilité du Moniteur de BFS
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	Etre capable : - de réaliser un échauffement global. - de manipuler différentes situations pédagogiques. - de réaliser un retour au calme.
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau Départemental et plus
ENCADREMENT DE LA FORMATION	DTD/CTD ayant la qualification de moniteur de SD (avec Moniteur(s) de SD) ou Instructeur de SD (Savate Défense)
CONDITIONS D'ACCES	- Etre âgé de 18 ans minimum (licencié FFBFS depuis 2 ans) - Etre titulaire du certificat d'initiateur de BFS au minimum - Etre titulaire du Gant Rouge de Savate Défense
DUREE DE LA FORMATION	Quatre 1/2 journées (20 heures)
PROGRAMME DE LA FORMATION	- Les bases techniques et pédagogiques : - les techniques de Savate Défense - étude des enchaînements et des assauts à thèmes - élaboration écrite et présentation d'une séance de Savate Défense. - les situations pédagogiques
PROGRAMME DE L'EXAMEN	Epreuves Techniques : - Démonstration et explication des techniques de SD : /60 - Présentation des techniques tirées au sort /20; - Présentation d'un enchaînement composé par le postulant /10; - Présentation d'un assaut à thème tiré au sort /30; Epreuves pédagogiques : - Présentation et animation d'une séance (ou partie) de Savate Défense : /20
CONDITIONS D'OBTENTION	1) Obtention du certificat : note minimum égale ou supérieure à 45/80
VALIDATION	DTD - Archivage : Département ou Ligue
VALIDITE	3 ans

INTITULE	DIPLÔME DE MONITEUR Savate Défense
PREROGATIVES	• Responsabilité d'un club. • Passage des grades techniques de couleurs (BFS et SD). • Présentation des élèves aux examens de Savate Défense.
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	Etre capable de gérer les séances par rapport à : • un objectif précis • un public précis
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau Régional et plus
ENCADREMENT DE LA FORMATION	DTL/CTR ayant la qualification de moniteur de SD et/ou Instructeur(s) de Savate Défense
CONDITIONS D'ACCES	• Etre âgé de 18 ans et plus (licencié FFBFS depuis 2 ans) • Etre titulaire du Gant Jaune "Savate Défense" • Etre titulaire du diplôme fédéral de Moniteur de BFS
DUREE DE LA FORMATION	• Quatre jours plus examen final ou • Deux week-end de formation + 1 week-end d'examen
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Module 1: Pédagogie de la Savate Défense. • Module 2 : Techniques de la Savate Défense. • Module 3 : Organisation et réglementation de la Savate Défense. • Module 4 : Historique de la Savate Défense.
PROGRAMME DE L'EXAMEN	1 - Unité de valeur "technique" : /50 • Démonstration et explication de techniques (tirées au sort) de SD /20 • Présentation d'un enchaînement composé par le postulant /10 • Réalisation de deux assauts à thèmes (tirés au sort) /20 2 - Unité de valeur "pédagogie" : /60 • Conduite de séance (thème proposé par le jury) /30 (note élim. : 10) • Présentation écrite d'une séance servant de support à un entretien oral /20 • Interrogation orale portant sur les principes spécifiques de sécurité /10 3 - Unité de valeur "organisation" : /10 • Interrogation orale portant sur l'organisation et la réglementation fédérale de la Savate Défense /10
CONDITIONS D'OBTENTION	Obtention du Diplôme : note minimum égale ou supérieure à 70/120 Le candidat obtenant une note comprise entre 60 et 70 obtiendra le certificat d'initiateur
VALIDATION	Délégué Technique de Ligue ayant la qualification de moniteur de Savate Défense ou Instructeur de Savate Défense avec ordre de mission du DTN • Archivage : National
VALIDITE	5 ans renouvelable (validation lors du stage de recyclage)

INTITULE	TITRE D'INSTRUCTEUR Savate Défense
PREROGATIVES	• Aptitude aux fonctions de conseiller pédagogique d'un initiateur, Moniteur. • Aptitude aux fonctions de jury d'examen (GAT, Initiateur, Moniteur) • Aptitude aux fonctions de président de jury d'examen (GAT, Initiateur, Moniteur). • Aptitude aux fonctions de DTL. • Aptitude aux fonctions d'encadrement et/ou de direction de stages.
COMPETENCES PEDAGOGIQUES	Etre capable : • de concevoir et/ou d'organiser un stage de formation et/ou de perfectionnement technique de Savate Défense • d'organiser et/ou d'animer une session fédérale d'examen (GAT, Initiateur, Moniteur) de Savate Défense • d'animer un stage de secteur ou national
ORGANISATION DE LA FORMATION	Niveau National
ENCADREMENT DE LA FORMATION	Direction Technique Nationale et/ou Instructeur(s) de Savate Défense
CONDITIONS D'ACCES	• Etre licencié FFBFS • Etre titulaire de la qualification fédérale : Moniteur de Savate Défense • Etre titulaire du BEES 1° option "Savate" • Etre titulaire du Gant d'Argent "Savate Défense" • Avoir une expérience d'encadrement d'au moins 3 saisons
DUREE DE LA FORMATION	Formation fédérale d'une durée de 4 jours (35 heures)
PROGRAMME DE LA FORMATION	• Module Formation (technique, pédagogie et réglementation de la SD) • Module Organisation et Gestion des examens de Savate Défense
PROGRAMME DE L'EXAMEN	• Suivre la formation fédérale • Participer à l'encadrement d'un stage national (ou de secteur) de formation de Moniteurs de Savate Défense.
CONDITIONS D'OBTENTION	Validation selon participation effective au stage national
VALIDATION	Direction Technique Nationale
VALIDITE	4 ans renouvelable (lors des stages fédéraux).

Bibliographie

VIDOCQ - GRAND RÉCIT HISTORIQUE

Marc Mario & Louis Delaunay

LE MAÎTRE DE CHAUSSON

Théophile Gautier

FILLES, LORETTES ET COURTISANES

Alexandre Dumas (père)

LA BOXE FRANCAISE, HISTORIQUE ET BIOGRAPHIQUE

souvenirs, notes, impressions, anecdotes

Joseph Charlemont

Ont contribué à la réalisation de ce cahier

Patrick APPINO

Eric QUEQUET

Bruno LEDDA

René PALA

Christian PIEYRE

Thierry SOURMAIL

Eric TIERSONNIER

Claude VALADIER

Brice VERCELOT

Conception maquette & réalisation

Claude VALADIER